

LE PROJET ASSOCIATIF DE FAMILLES DE FRANCE

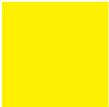


2019-2024

**« ENSEMBLE NOUS
PORTERONS LES ATTENTES
DES FAMILLES »**







SOMMAIRE



	PAGE
PRÉAMBULE	4
INTRODUCTION	5
NOTRE HISTOIRE	6
NOS VALEURS	8
LES ENJEUX	9
LES ORIENTATIONS	10
LES OBJECTIFS DES PÔLES	11
NOS ENGAGEMENTS	12
NOTRE PROJET	13
NOTRE FONCTIONNEMENT	14
QUELQUES SUJETS QUI MOBILISENT NOS EQUIPES	17
METTRE EN OEUVRE NOTRE PROJET	18
LES POSITIONS PUBLIQUES DE LA FEDERATION	19
LA MISSION DU PÔLE VIE ASSOCIATIVE	20
NOUS CONTACTER	22



Préambule

Nos missions s'inscrivent dans la continuité de notre histoire

De 1916 à 2019 nos engagements se nourrissent de ce passé militant au service des Familles

Et dans un contexte de crise sociale, ceux-ci nous inspirent un nouvel élan pour notre mouvement

Notre projet associatif définit les grandes orientations et les principaux axes d'une stratégie pour notre mouvement.

A ce titre, il constitue le socle commun qui nous permettra ensemble, de redéfinir une politique en faveur des familles qui fasse consensus.

La question des droits est importante, mais la question de fond prioritaire consiste à s'interroger sur les besoins réels des familles.

Si leur rôle fondamental reste l'éducation de leurs enfants, elles sont de plus en plus confrontées à des problèmes de précarité et de séparation.

Il est nécessaire de s'interroger sur le devenir et l'évolution des familles dans une perspective à 20 ans.

La crise de confiance actuelle, traduit une incompréhension vis-à-vis d'un modèle de redistribution moins juste, moins efficace et dont l'accumulation des déficits sera à la charge de nos enfants et petits-enfants.

Dans ce cadre, notre mouvement veut proposer des solutions pour améliorer les conditions de vie des Familles que nous représentons.

Pour ce faire, nous devons organiser notre fonctionnement fédéral dans l'objectif d'une plus grande efficacité et réactivité.

Introduction

Notre mouvement familial est engagé depuis longtemps déjà dans la défense des familles, et nous réunissons dans nos Associations familiales l'expérience qui nous permet de faire les constats suivants :

- Le rôle économique des familles est fondamental et doit être mieux reconnu.
- Le rôle éducatif de la famille constitue un facteur protecteur par rapport à de nombreux comportements à risque.
- Les contraintes de la vie professionnelle obligent les familles à réinventer un équilibre entre le cadre professionnel et le cadre familial.
- L'enjeu de la natalité conditionne notre avenir. Avec 800.000 naissances par an, les besoins sont importants et la question de l'accueil des enfants est cruciale.
- Les modes de garde sont soumis à des équations budgétaires qui rendent leur gestion fragile. Les participations des familles ne couvrent qu'environ 17% des frais de fonctionnement des structures collectives ; le reste est couvert par des subventions des villes ou des départements.

Ces contraintes économiques pèsent évidemment sur les conditions de déploiement des structures collectives de garde et donc sur les conditions d'accessibilité pour les familles.

- Les accidents de la vie ou la séparation sont la cause d'une réelle précarité des familles.

Une réflexion renouvelée pour refonder les politiques publiques en faveur des Familles.

Une politique économiquement plus juste

Une politique socialement plus juste

D'hier à aujourd'hui

Notre Histoire



- 1947 - Création de la confédération des Familles de France
- 1960 - Fédérations des associations Familles de France
- 1987 - Fédération des Familles de France (FFF)
- 1997 - Familles de France**

Familles de France est un mouvement familial libre de tout lien politique, syndical, confessionnel ou idéologique.

Les dates marquantes

En **1916**, naissance de La Plus Grande Famille sous l'impulsion d'Auguste ISAAC, industriel du Nord et député.

En **1921**, fusion des ligues et associations de familles nombreuses pour former : la Fédération Nationale des Associations de Familles Nombreuses.

En **1926**. Jean Viollet est le fondateur des oeuvres du Moulin vert. La façon qu'a ce novateur d'envisager les problèmes va influencer le mouvement familial. Jean Viollet a, en effet, la conviction que ce n'est pas par l'assistance que l'on pourra améliorer le sort des familles, mais plutôt en leur apprenant à s'aider elles-mêmes et en développant l'éducation populaire. l'Abbé Viollet est par ailleurs un résistant dont l'action reconnue est inscrite dans notre histoire.

En **1940**, prémices du code de la famille. Les Associations Générales des Familles sont créées sous l'occupation : les adhérents «pomme de terre».

LA FUSION en **1947** : les 4 entités citées plus haut forment la Fédération des Familles de France, du jeune travailleur à la famille nombreuse, dite **F.F.F.** que certain nomme encore «la **3 F**».

En **1987**, FFF devient le sigle de : **Fédération des Familles de France.**

En **1997**, le sigle perd un F pour devenir **FF : Familles de France.**

Notre mouvement a joué un rôle majeur lors de sa création après-Guerre pour suppléer l'État, en permettant à des familles de se vêtir et de se nourrir (référence aux bourses) ou encore en proposant des modes de garde, des accueils de loisirs pour les enfants.

La Fédération Familles de France doit aujourd'hui répondre aux enjeux du 21ème siècle et défendre les familles ; innover et proposer des services de proximité adaptés aux besoins des Familles ; favoriser les coopérations sociales, familiales, intergénérationnelles ; contribuer à l'instruction et à l'accès à la culture pour tous.

Les dates marquantes :

1935 - Mouvement reconnu d'utilité publique

1975 - Agréé organisation de consommateurs renouvelé en 2015.

1982 - Association nationale d'éducation populaire

2016 - Agréé association d'utilisateurs du système de santé

Aujourd'hui

Nos valeurs

Familles de France est un mouvement généraliste, laïc, libre de tout lien politique, syndical, confessionnel et idéologique.

Ce projet s'appuie sur des valeurs partagées et une vision commune des buts de notre mouvement familial.

1/ Le respect et la bienveillance.

C'est dans la capacité à surmonter ses difficultés que la famille se renforce et démontre son rôle essentiel pour la société.
Toute vie mérite respect et protection.

2/ L'engagement et la responsabilité.

La vie de famille se construit sur l'engagement réciproque des parents et sur leur responsabilité à l'égard des enfants et des ascendants. Les valeurs acquises dans la famille sont un atout pour la vie professionnelle et citoyenne.

3/ L'honnêteté et la confiance.

Les familles respectent des règles de conduite et des règles de vie commune et les inculquent aux enfants.

4/ La famille, lieu d'apprentissage de solidarité et d'entraide.

La fraternité est issue d'une éducation à la générosité et au respect de l'autre.
Le respect d'autrui et le sens civique s'apprennent d'abord en famille.

5/ L'intergénérationnel (la famille élargie).

Le dialogue intergénérationnel est source d'éducation, de transmission et d'expériences, ce qui permet :

- Aux aînés de comprendre l'évolution de la société, de faire part de leur expérience,
- Aux enfants et petits-enfants de connaître leurs racines, leur histoire familiale.



Les enjeux

A travers les nouveaux modèles éducatifs et une parentalité positive, le modèle familial s'adapte et se renouvelle.

Les développements les plus récents, des sciences du comportement et de la sociologie de la famille, nous invitent à revoir quelques préjugés et à considérer la famille comme un écosystème fragile dans lequel l'équilibre interne peut être perturbé par toutes sortes de facteurs.

De nos jours l'identité de la famille tend à être caractérisée par une relation privilégiée des couples, correspondant à des choix de vie, conséquence dans notre société, du respect des principes suivants :

- Liberté de choix affective et sexuelle.
- Maîtrise de la fécondité
- Coparentalité

Il n'y a plus de modèle unique, mais des formes diversifiées et ouvertes de représentation familiale, correspondant à des situations de vie, par exemple, famille recomposée, famille monoparentale, famille d'adoption, famille homoparentale, famille d'accueil...

Cet équilibre fragile, nous pouvons le constater au quotidien, peut être menacé par divers événements, tels que : la perte d'emploi, la séparation, la maladie, l'accident.

Toutes ces situations sont susceptibles d'avoir comme conséquence : le déclassement, l'appauvrissement, la rupture du lien familial et l'impossibilité de construire un projet de vie entraînant la perte de repères pour l'enfant.

Les contraintes professionnelles actuelles caractérisées par la mobilité et l'employabilité imposent aussi leur rythme, soit en raison des charges de travail ou des temps de transport et pèsent bien sur le fragile équilibre vie privée et vie professionnelle.

Un modèle social en crise et une évolution profonde des relations familiales sont des éléments de notre diagnostic et d'une réflexion de notre mouvement.

9 Français sur 10 estiment que la Famille constitue le premier lieu de solidarité.

(Sondage IFOP sur les Français et la Familles de janvier 2017)

Les orientations

Une Fédération Nationale « tête de réseau » pour renforcer le lien avec le terrain et définir des priorités.

Un réseau de bénévoles qui partage les mêmes valeurs.

Un réseau qui fonde notre engagement dans les domaines suivants :

- La politique familiale
- La consommation
- Le logement
- La santé
- La vie familiale et l'éducation
- La vie associative

Dans le cadre du code de l'action sociale et des familles, Famille de France agit pour que toutes les familles françaises ou étrangères puissent disposer d'un environnement éthique et matériel, favorable à leur épanouissement.

Pour AGIR :

Des Priorités partagées

- La première priorité est de maintenir et de soutenir le tissu associatif local, en particulier en milieu périurbain où il est très fragilisé par la désaffection des nouvelles générations pour le mouvement associatif.
- La deuxième priorité est d'accompagner les Associations locales dans leurs démarches administratives et favoriser la formation des équipes.
- La troisième priorité est d'engager une démarche projet pour la mise en œuvre des plans d'actions des pôles, ainsi que la prise en compte des questions transversales liées à l'environnement et au handicap.

Le contenu des projets sera enregistré dans les annexes du projet associatif qui sera donc régulièrement mis à jour.

Nos Missions

Les missions de la Fédération Nationale sont définies par ses statuts.

Rassembler les idées et les énergies.

Valoriser les expériences réussies pour les partager.

Redonner de l'efficacité dans notre fonctionnement fédéral en réseau.

Renforcer notre rôle de tête de réseau pour porter les attentes de nos familles.

Les objectifs

1. De la politique familiale :

- Animer des services et des activités à vocation familiale et pluri-générationnelle destinés à faciliter la vie quotidienne des familles.
- Soutenir les familles dans leurs relations et leur rôle parental, leur permettre de mieux maîtriser leurs conditions de vie économique et sociale.

2 De la vie Associative :

- Aider au développement de notre réseau associatif.
- Assurer un rôle d'animation, d'information et de formation.
- Recueillir et porter les attentes du réseau.
- Accompagner et soutenir les projets d'activités.

3 De la consommation et du logement :

- Agir en faveur de l'efficacité énergétique.
- Développer les actions en faveur du pouvoir d'achat des consommateurs et des locataires en menant des opérations d'achats groupés et des enquêtes.
- Développer l'implantation territoriale des permanences de défense des consommateurs et des locataires.

4 Pour la santé :

- Assurer la représentation des usagers dans les établissements de santé.
- Mener des actions de prévention grand public.

5 Pour l'éducation et la jeunesse :

- Engager une démarche d'agrément association éducative complémentaire auprès de l'éducation nationale.
- Généraliser les Mini Clubs Sciences.
- Prendre en charge le BAFA

6 Pour la communication :

- Développer et animer un plan de communication sur le projet associatif et faire partager nos orientations stratégiques.
- Renforcer notre visibilité et notre image de marque.

Notre stratégie nationale est alimentée par la réflexion engagée au sein des pôles thématiques pour décliner nos objectifs en actions de terrain.



Familles



Vie associative



santé



Consommation



Logement



Éducation

Nos engagements

Le Projet Associatif est la colonne vertébrale d'une association. Avec nos partenaires, nous partageons les mêmes valeurs et les mêmes buts.

Avec nos partenaires :

1. CNAF :

Renouveler notre convention et réaliser les objectifs de la COG.

2. Education Nationale :

Retravailler un agrément en proposant des actions complémentaires et éducatives.

3. Ministère de la santé :

Renforcer notre visibilité dans le domaine de la santé par nos représentations et par nos actions sur le plan de la prévention et par notre contribution à l'amélioration de notre système de santé.

4. DGCCRF :

Renforcer notre secteur consommation grâce à des partenariats stratégiques et développer notre coopération avec la DGCCRF. Renouveler notre réflexion dans le domaine du logement.

5. SÉLECTRA :

Valoriser les actions en faveur des achats groupés.

6. FDVA :

Engager des actions de formations pertinentes en lien avec les besoins du réseau.

Notre projet

Avec le réseau :

- 1 - Construire un dispositif « réseau » pertinent, afin de développer et mutualiser les énergies.
- 2 - Travailler avec les autres mouvements et l'UNAF.
- 3 - Agir avec des partenaires
- 4 - Avoir des stratégies d'alliance
- 5 - Renforcer la proximité et la complémentarité avec le réseau.



Le projet associatif est la colonne vertébrale d'une association.

Sans ce projet, il ne peut y avoir de vie associative.

Il définit le but, les valeurs, les principes, les objectifs, les plans d'action et les moyens opérationnels mis en œuvre.

Notre fonctionnement

Familles de France, mouvement généraliste et pluraliste réunit :

La fédération nationale, près de **50** fédérations départementales.

Environ **239** associations Familles de France de Métropole et d'Outre-mer selon le modèle de l'association loi 1901 (1908 en Alsace Moselle).

Près de **36 000** familles réparties dans **69** départements de métropole et d'outre-mer.

Les membres de la fédération nationale sont :

- Les fédérations départementales
- Les associations

Au sein des associations la carte de membre est familiale.

- Les ressources
- La gouvernance

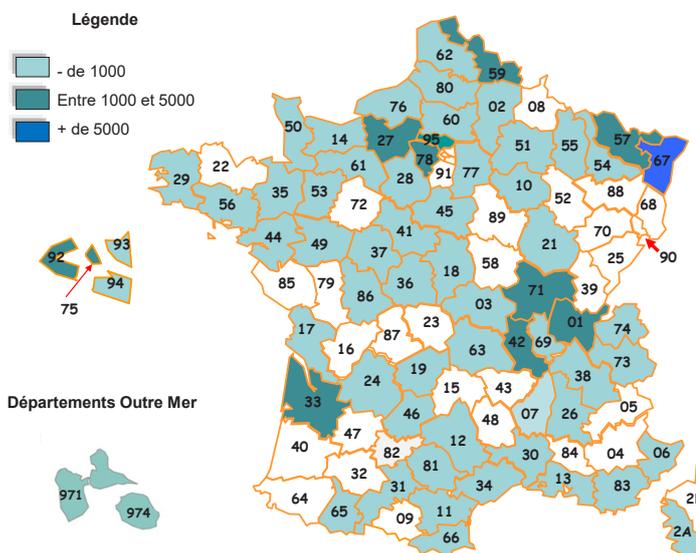
Les ressources de la Fédération Nationale sont principalement constituées par :

- Les cotisations,
- Les subventions pour les activités qu'elle pilote.
- Les produits d'activités

La Fédération Nationale est administrée par un Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration propose les orientations du Mouvement dont la mise en œuvre est assurée par la Fédération nationale sous l'autorité du Président.

L'Assemblée générale se réunit au moins une fois par an et vote les orientations du mouvement.



Notre fonctionnement

Notre organisation est pyramidale :

Sa base est constituée par les familles adhérentes regroupées dans les associations familiales.

Celles-ci fonctionnent grâce au militantisme des bénévoles.

Les associations familiales sont regroupées au niveau départemental pour constituer une fédération.

Les fédérations départementales et associations familiales non affiliées (une seule association dans le département) forment les membres actifs participants à l'assemblée générale.

- Vote les orientations, les rapports ou tout sujet qui lui sont soumis par le conseil d'administration.
- Approuve les comptes et se prononce sur l'affectation du résultat.
- Procède au renouvellement ou la révocation des membres du conseil d'administration.
- Fixe le montant de la cotisation.
- Adopte les statuts et le règlement intérieur.
- Décide de l'affiliation et de l'agrément des associations.
- Est chargé de l'exécution des décisions de l'Assemblée Générale.
- Est responsable du plaidoyer pour la défense de notre politique familiale, de l'élaboration des statuts et du règlement intérieur et du projet associatif.

Le conseil d'administration se réunit au moins 4 fois par an.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.

Le conseil élit un bureau composé d'un Président d'un Trésorier, d'un Secrétaire, de leurs adjoints, d'un ou plusieurs Vice-Présidents.

Basée sur un fonctionnement démocratique faisant primer la voix des familles à travers le suffrage familial.

L'Assemblée générale

Le Conseil d'administration

Notre fonctionnement

Le Bureau

- Assure le suivi des décisions du Conseil d'administration.
- Gère autour du Président les services permanents de la Fédération et organise la mise en œuvre de la politique et des orientations de la fédération.
- Gère le budget de la Fédération.

Le comité stratégique

Se charge :

- De la réalisation et du suivi du projet associatif.
- De sa mise en œuvre opérationnelle.
- De la cohérence d'ensemble avec la stratégie de la Fédération.

Les pôles thématiques

Sont en charge :

- De proposer des actions et des plans d'actions en lien avec les orientations et objectifs définis par le conseil d'administration.

Une équipe de salariés

Applique:

- La mise en œuvre les décisions du CA et des responsables de pôles thématiques.
- La coordination la préparation des dossiers AG, subventions, formations, etc.
- La participation à l'animation du réseau.
- La mise en place de la logistique du CA et de l'équipe de gouvernance.
- En étant force de propositions.

Quelques sujets qui mobilisent nos équipes sur le terrain

Une **politique familiale** plus juste.

L'**éducation** et le développement des actions de parentalité comme les cafés des parents.

L'accès aux soins de qualité pour tous et la représentation des usagers dans les établissements hospitaliers.

Le droit au **logement**, le contrôle des charges locatives, la représentation des locataires.

Des conseils et actions dans le domaine de la **consommation**.

La lutte contre le surendettement.

Le développement de la solidarité et du **lien social**.

La préservation de notre **planète**.

L'accompagnement à la transition **numérique**.



Nos bénévoles interviennent au quotidien pour accompagner et aider nos concitoyens dans leurs démarches.

Mettre en œuvre notre projet

Du préambule aux éléments d'analyse de la situation actuelle.

Une démarche collaborative de favoriser un consensus.

La méthodologie des plans d'actions est déclinée par pôles thématiques.

La Fédération Nationale joue dans le cadre de ce projet un rôle de « tête de réseau ».

En préambule de ce projet, nous avons exposé les raisons pour lesquelles nous avons engagé ce projet.

Les orientations validées par le conseil d'administration nous ont permis d'engager une démarche de projet sur la base d'un consensus.

Chaque pôle thématique a en charge des préciser les actions concrètes qui seront proposées au réseau pour décliner les grandes orientations de notre projet associatif.

La Fédération Nationale doit dans ce cadre s'attacher à définir son rôle d'animation du réseau par :

1. La définition d'une vision stratégique.
2. Une réflexion prospective favorisant l'apport d'une plus-value dans l'accompagnement des associations.
3. L'identification des leviers d'accompagnement comme la formation ou l'expertise.

Les positions publiques de la Fédération nationale

Conformément à ses statuts et au code de l'action sociale et des familles, la Fédération Nationale est l'interlocuteur reconnu des pouvoirs publics et elle intervient dans le débat public :

- Dans le respect des règles de la République
- Dans le cadre des engagements du mouvement familial et de l'intérêt des familles
 - En partenariat avec l'UNAF
- Représentée par son président ou toute personne habilitée.

La Fédération nationale communique régulièrement

Sur ses projets et réalisation

Sur ses engagements auprès des Familles

Sur ses prises de position sur les sujets en débat



La mission du pôle vie associative et du comité stratégique pour la mise en œuvre opérationnelle du projet

Le projet associatif

Le comité stratégique

La formation

Le projet associatif : Pourquoi, comment avec qui ?

Les principales motivations de notre projet Associatif :

- Définir une démarche et une méthode qui favorisent le retour d'expériences de terrain et le développement des projets.
- Réduire la fracture qui s'est produite entre la vision de notre Fédération nationale et les préoccupations concrètes de nos bénévoles.

Le comité stratégique

- 1- Il permet de coordonner les actions de terrain, la mise en œuvre et doit favoriser la transversalité du travail des pôles.
Il sera donc alimenté par les réflexions issues des travaux des pôles thématiques, en tenant compte des priorités fixées en comité stratégique.
- 2- Il s'appuie sur des compétences de terrain et des retours d'expérience.
La mise en œuvre concrète des orientations est confiée aux pôles thématiques qui devront élaborer et proposer leur plan d'action.

Le pôle vie associative

1. La formation est au cœur du projet associatif :

La formation des bénévoles est au cœur de ce projet et le Pôle vie associative doit accompagner les Associations et recenser leurs besoins réels pour que le plan de formation leur soit utile. La maîtrise des outils informatiques, de gestion, de

communication est utile pour le fonctionnement de nos associations locales. Il faut que la formation soit au service des projets des Associations.

La formation des équipes constitue une prochaine étape du projet associatif, levier pour renforcer nos positions.

2. Son engagement pour la conduite de ce projet :

Notre projet associatif s'intitule :

« **Ensemble nous porterons les attentes des familles** »

Nous voulons conduire ce projet associatif avec les fédérations, les Associations locales, les bénévoles et notre expérience de terrain.

- Avec nos bénévoles, grâce à leur présence et à leur dévouement, nous défendrons efficacement les familles et les représenterons utilement dans les différentes instances ou pôles.
- Ce projet associatif est donc le leur, respectueux de nos valeurs, des règles de fonctionnement démocratique et l'expression de leurs attentes.
- Ce projet est aussi celui de nos salariés très investis, eux aussi, dans nos missions et qui mettent leurs compétences au service de nos objectifs.
- Les Familles sont au centre des projets que nous partageons car nous portons leurs espoirs et leurs attentes en matière d'éducation, de santé, de logement, de politique familiale, de consommation dans le respect des valeurs de laïcité et d'égalité d'accès aux droits.

3. Le Plan d'action des Pôles Thématiques

Ce plan d'action est à préparer en fonction des 14 orientations validées par le CA et présentées dans ce document.

Les Présidents de chacun des pôles thématiques proposeront un calendrier de réunions et feront des propositions qui seront examinées par le Comité Stratégique.

La Fédération nationale communique régulièrement

Sur ses projets et réalisation

Sur ses engagements auprès des Familles

Sur ses prises de position sur les sujets en débat



RESTEZ EN CONTACT AVEC NOUS !

28, Place Saint Georges 75009 Paris
01 44 53 45 90
contact@familles-de-france.org

WWW.FAMILLES-DE-FRANCE.ORG



@Familles2France

@Familles2France

